



Stratégie québécoise sur les pesticides : une vision cohérente et pertinente à concrétiser

Montréal, le 25 novembre 2015 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) reçoit très positivement la nouvelle stratégie québécoise des pesticides 2015-2018 annoncée cette semaine par le gouvernement. Il est heureux de constater que la stratégie préconise la modernisation du cadre législatif, le resserrement des conditions d'utilisation et la responsabilisation des utilisateurs des pesticides les plus à risque.

Protéger la santé et l'environnement

Il est important de rappeler que des concentrations de pesticides sont décelées chaque été dans tous les cours d'eau échantillonnés en milieu agricole au Québec. Dans 48 % des cours d'eau, de 20 à 33 pesticides différents sont détectés. Par ailleurs, parmi les puits individuels échantillonnés par le Ministère près de zones en culture, 69 % ont montré des traces de pesticides. Les conséquences possibles des pesticides sur la santé sont notamment le cancer, des effets sur la reproduction et des effets neurologiques.

Protéger les pollinisateurs contre les néonicotinoïdes

Le déclin de la population des abeilles est observé au pays depuis plusieurs années. La protection de ces pollinisateurs est devenue un enjeu mondial qui exige la prise en compte de plusieurs facteurs tels que l'exposition à des pesticides, dont les néonicotinoïdes. Au Québec, on estime que les semences traitées aux néonicotinoïdes sont utilisées sur près de 100 % de la superficie des cultures de maïs et sur plus de 50 % de la superficie des cultures de soya, ce qui représente environ 500 000 hectares. Les recherches ont démontré que l'utilisation systématique de semences traitées aux néonicotinoïdes n'est pas justifiée, celles-ci étant souvent utilisées de manière préventive. Dorénavant, le Québec obligera le recours à un professionnel en agronomie pour justifier l'utilisation des semences traitées aux néonicotinoïdes.

« Malgré les efforts déployés en matière de sensibilisation et les actions réalisées jusqu'à maintenant, remarque Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, on observe toujours la présence régulière de pesticides dans les cours d'eau. De plus, aucune tendance à la baisse des indices de risque pour la santé et l'environnement associés au milieu agricole n'est notée ces dernières années. Le RNCREQ croit que cette stratégie est pertinente et cohérente dans une perspective de développement durable du territoire. »

Aller au-delà des intentions

Le RNCREQ s'attend maintenant à ce que les intentions louables du gouvernement soient suivies de concrétisation. Il compte donc sur le dépôt d'un projet de loi sur les pesticides avant la fin de l'hiver 2016 et d'un projet de modification réglementaire à l'automne 2016, tel que ciblé dans la Stratégie.

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Bonsant, responsable du comité agriculture, DG du CRE Centre-du-Québec

819 475-1048

info@crecq.qc.ca